



Les Catégories C et B informaticiens ont le blues

L'informatique est au cœur de notre métier de douanier.

Omniprésente dans l'exercice des missions (lutte contre la fraude, dédouanement, etc.) ; gestion du personnel (planning) ; vie quotidienne des services (messagerie, canaux d'information...) etc...

L'informatique constitue le cœur de notre métier douanier, car sans réseau, ni serveurs, ou moyens de communication, toute l'activité douanière se retrouverait bloquée.

Aussi, une réelle prise de conscience sur l'évolution du métier d'informaticien pour les catégories C et B est indispensable.

Les TSI (techniciens du système d'information) et SAU (services assistant utilisateurs), postes occupés en majorité par des agents de catégorie C et B, premier niveau d'assistance, ayant la même qualification de base de pupitre assistant utilisateur, sont les « petites mains oubliées »

Les collègues sont sur tous les fronts :

Les TSI assurent une fonction indispensable à travers l'exercice de leurs missions, que ce soit par le maintien en condition opérationnelle des équipements informatiques, l'assistance technique aux utilisateurs douaniers pour leur environnement numérique de travail ou la déclinaison des projets numériques structurants pour l'environnement de travail des utilisateurs. En 2024-2025, la poursuite de la modernisation du réseau (passage à l'Active Directory, TrueNas, mise en place de Windows 11), génère un surplus de travail pour les TSI,

Les SAU doivent répondre aux exigences des utilisateurs divers et bien que niveau 1 de l'assistance, doivent avoir une expertise de plus en plus poussée des applicatifs, en 2024-2025, la poursuite de la modernisation et le déploiement en matière de sécurisation de la 2FA, Cryod etc... L'assistance est un maillon central dans la réussite de n'importe quel projet informatique sans oublier la proximité avec les utilisateurs internes ou externes.

Ces deux services subissent de plein fouet le manque d'attractivité alors que le nombre d'applications est en constante augmentation, que leur métier se complexifie et demande une expertise toujours plus poussée, sans oublier leurs tâches quotidiennes toujours croissantes, et doivent faire face à toujours plus de demandes, toujours plus urgentes, et moins, de temps, de moyens, d'effectifs, d'outils et de clarté.

À cela s'ajoute le manque de reconnaissance et de déroulement de carrière (la voie de garage pour le C et B informaticiens)

Devant l'absence de reconnaissance, Les TSI se sont mobilisés fin 2023, et la « haute » administration a lâché du lest via une indemnité exceptionnelle bienvenue. Cette reconnaissance exceptionnelle a été bienvenue. Mais cela ne réglait en rien l'aspect structurel de la problématique.

Nos collègues C ET B TSI ET SAU méritent un réel déroulement de carrière à hauteur de

leur investissement et de leur technicité ! ...

FO dénonce le manque d'ambition de l'Administration quant au déroulé de carrière, quant à la reconnaissance de leur travail, quant à la formation au regard de la technicité croissante de leurs missions.

FO réclame une vraie gestion de carrière, avec de réelles perspectives internes d'évolution.

Les ressources sont immenses en interne, encore faut-il les susciter et les valoriser !

Les agents Cat B , Contrôleurs principaux sont de plus en plus nombreux font la queue pour obtenir le grade supérieur

Cette absence totale de reconnaissance et d'actions n'est plus acceptable.

FO revendique:

- Des avancées structurelles et financières,
- Une revalorisation des carrières: passage de C en B pour les TSI et SAU qui font le même travail,
- Une revalorisation des fonctions de TSI ET SAU et une reconnaissance de la profession de la TSI et des SAU: la reconnaissance d'un véritable statut de spécialistes au vu de la charge croissante de leurs missions, alors que leur métier se complexifie et demande une expertise toujours plus poussée avec un véritable organigramme
- Une revalorisation des primes TAI (Traitement Automatisé de l'Information) qui découle de la prise en compte des évolutions techniques et parallèlement des métiers associés, dont ceux mettant en œuvre de nouvelles technologies (**par exemple, celles de l'intelligence artificielle**), l'octroi en sus d'une NBI, ou bien du complément de traitement indiciaire (CTI) ,
 - Des perspectives de carrière pour tous les TSI, ET SAU. Un véritable déroulement de carrière pour les TSI et SAU :
- possibilité pour un C de passer B pour être au même niveau qu'un B (à travail égal, salaire égal)
- Le passage de B en A pour un TSI vers TS2i, et AAU pour les SAU par exemple (accès possible depuis à même qualification de base)
- Le passage de B en A pour un TSI vers TS2i adjoint ou AAU
- Le passage de B en A pour les SAU par exemple soit en AAU soit TS2I
- des CAT A PSE ne devront pas de ce fait intégrer des cellules TSI pour un travail de C/B PAU avec une rémunération de A PSE.
- Un véritable organigramme
- Une véritable formation continue de qualité pour tous afin de suivre l'évolution de l'informatique.

FO Douanes, c'est POUR VOUS QUE L'ON SE BAT !